

## Organisation du travail de rédaction

- **Professeur :** Marchand S.
- **Enseignement :** Exécution forcée

a) La rédaction juridique dans cet enseignement exige-t-elle des prérequis ? Non

b) Les étudiants sont-ils convoqués au début du semestre ? Non

➤ Si oui, selon quelles modalités (moodle, mail, annonce, etc) et quand ?

Les étudiants seront contactés par mail dès qu'ils auront fait le choix de rédiger le travail de rédaction juridique dans cette branche.

c) Existe-t-il une liste de sujets ? Oui, la liste des sujets sera disponible sur moodle au début du semestre de printemps 25 – (26).

Choix des sujets : Les étudiants peuvent proposer des sujets qui devront obtenir l'assentiment du professeur.

d) Quelles sont les étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Dépôt du sujet par courriel à l'assistant.e.s du cours.	26.02.2026
2. Remise des travaux (version finale).	04.05.2026

Commentaires : *Ce calendrier est donné à titre indicatif en vue de présenter l'ordre des étapes et le temps entre chacune d'elles. Certaines modifications peuvent intervenir.*

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version avec commentaires ? Non

f) Les sources sont-elles aussi dans une autre langue que le français ? : Oui  
➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ?: allemand et italien.

g) Modalités d'évaluation (forme, fond, etc) : L'évaluation du travail de rédaction juridique porte aussi bien sur le fond que sur la forme. cf. le Règlement sur les exercices de rédaction juridique, ainsi que les exigences du cours de rédaction juridique et le petit guide de rédaction juridique. (Cette liste peut ne pas être exhaustive).

Autres commentaires :